

**PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE MARDI 18 NOVEMBRE 2025**

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION / ACCUEIL ET PRÉSENCES

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Martine Veillette	(parent, présidente)
Christine Gendron	(parent, vice-présidente)
Mylène Guertin	(parent)
Stéphanie Tardif	(parent)
Pascalie Proietti	(parent)
Chantal Bellemare	(enseignante)
Stéphane Duquette	(enseignant)
Audrey-Anne Jacques	(enseignante)
Suzanne Ouellette	(enseignante-substitut)
Dina Noël	(technicienne service de garde)

ÉTAIENT ABSENTS:

Sarah Lévesque	(enseignante)
Christian Caza	(parent)

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Nancy Boyer	(directrice)
-------------	--------------

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Madame Martine Veillette a présenté tous les sujets de l'ordre du jour.

Il EST PROPOSÉ PAR Chantal Bellemare

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté aux membres du conseil d'établissement.

C.E. 591-11-18
Adopté

3. ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 30 SEPTEMBRE 2025

- Un don de 500,00\$ du Club Optimiste a été reçu pour le projet des classes GADL.
- OPP : Madame Martine Veillette nous informe que la mise en place de l'organisme en question se fera au retour de Madame Marie-Hélène Lavoie, directrice adjointe ou ultérieurement avec Madame Sylvie Pitre qui la remplace actuellement.

Il EST PROPOSÉ PAR Audrey-Anne Jacques

QUE le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

*C.E. 592-11-18
Adopté*

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Question en lien avec l'organisation de l'anglais intensif par rapport à l'équité du temps d'enseignement de l'anglais entre les différents groupes.

Madame Suzanne Ouellette a expliqué que la situation était semblable à l'année passée par rapport au nombre d'heures d'enseignement de l'anglais et des autres matières. C'est l'organisation du temps qui peut varier d'une enseignante à l'autre.

On propose que l'information liée à l'anglais intensif soit disponible sur le site internet de l'école.

5. MOT DE LA DIRECTION

Madame Nancy Boyer nous informe que Madame Sylvie Pitre remplacera Madame Marie-Hélène Lavoie, directrice adjointe, pour un temps indéterminé.

6. DOSSIERS MENANT À UNE PRISE DE DÉCISION;

6.1 Caisse scolaire

Suzanne Ouellette propose

QUE la caisse scolaire puisse être en fonction à Émilie-Gamelin pour l'année scolaire 2025-2026.

*C.E. 593-11-18
Approbation*

6.2 FDS Caisse Desjardins

Madame Nancy Boyer nous explique la structure pour que les enseignants puissent soumettre des projets avec la somme reçue de 2400,00 de la Caisse Desjardins (projet F4039)

Christine Gendron propose que le fond à destination spéciale de la Caisse Desjardins soit utilisé pour des projets soumis par des enseignants.

C.E. 594-11-18
Adoption

6.3 Sorties éducatives

Aucune sortie proposée.

6.4 Spectacle de Noël

Le spectacle de Noël aura lieu mardi 16 décembre 2025 à 19h00 au gymnase de l'école. Pour cette année, cette représentation sera gratuite pour les familles des élèves participants. Le spectacle sera aussi présenté en après-midi à tous les élèves de l'école.

6.5 Don reçu

Madame Nancy Boyer nous informe qu'un don de 5000,00\$ a été offert par un parent de l'école. Ce montant serait utilisé pour aider certaines familles à payer des frais de sorties ou les frais liés au matériel scolaire.

Pascalie Proietti propose

QUE le don de 5000,00 soit utilisé pour aider certaines familles et de créer le projet F4041.

C.E. 595-11-18
Adoption

6.6 Demande de don pour la brigade scolaire

- L'équipe des T.E.S. de l'école demande l'autorisation de solliciter le Club Optimiste de La Prairie pour un don de 1500,00\$ qui pourrait servir à l'organisation de la brigade scolaire. (F5084)

Mylène Guertin propose

QUE le conseil d'établissement autorise cette sollicitation auprès du Club Optimiste.

C.E. 596-11-18
Adoption

7. SERVICE DE GARDE

7.1 Sorties éducatives

Dina Noël nous informe que la sortie au RÉCRÉ-O-FUN sera au prix de 66,66\$.

Pascalie Proietti propose que cette activité soit approuvée par le conseil d'établissement.

C.E. 597-11-18
Approbation

8. DOSSIERS D'INFORMATION

8.1 Formation obligatoire pour les membres du CÉ

On demande que tous les membres du conseil d'établissement soient formés avant la séance du 16 décembre 2025.

8.2 Nouveautés au programme

La planification des futurs contenus obligatoires en lien avec les compétences personnelles et sociales sera présentée l'an prochain.

8.3 Communication aux parents concernant les départs

Un document a été créé par le centre de service pour permettre à un élève de quitter l'école d'une autre façon que par l'autobus. Celui-ci sera envoyé aux parents sous peu.

9. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS

Mylène Guertin nous informe que des comités de consultation ont été créés pour connaître la réalité des divers milieux. Des formations sur divers sujets seront proposées.

Puisque le site de la FCPQ est recommandé à tous les parents, le lien pourrait être transmis à tous les parents par l'entremise du *Émilie vous écrit*. Il serait de la responsabilité de la représentante du comité de parents de remettre l'information à la direction afin qu'elle puisse l'ajouter dans la communication aux parents.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;

Chantal Bellemare propose
QUE l'assemblée soit levée à 19h33.

C.E. 598-11-18
Secrétaire : Stéphane Duquette

Présidente

Directrice